

CONDITIONS GENERALES : TARIF 2009

CONTRAT DE RESERVATION

L'inscription à l'un de nos séjours implique obligatoirement l'acceptation de ces conditions de vente par les deux parties contractantes. **ENGAGEMENT DE L'EXPLOITANT** : La souscription du contrat de location engage le camping MER-SABLE-SOLEIL à fournir la prestation proposée suivant le type de séjour choisi.

ENGAGEMENT DU CAMPEUR :

Le campeur s'engage expressément à ne jouir de l'hébergement loué qu'à titre de résidence de loisir.

REGLEMENT DU SEJOUR :

Toute demande de réservation ferme de votre part doit être formulée par écrit et accompagnée de la signature du présent contrat ainsi que d'un règlement d'acompte correspondant à 25% du montant total de la location choisie (minimum 50 €), à défaut la réservation ne sera pas prise en compte. A la date de notre confirmation écrite de la réservation, que nous vous adresserons dans les 15 jours de votre envoi complet, votre engagement devient ferme et définitif. Il vous incombe de faire toute diligence auprès du camping si dans les 15 jours de votre envoi vous n'avez pas reçu de lettre de confirmation. Aucune relance ne sera faite dans le cas d'envoi incomplet de votre part. Le solde du séjour sera payable à l'arrivée. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée tardive ou départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur la présente réservation. Dans le cas d'indisponibilité d'hébergement pour la période réservée nous empêchant de confirmer votre réservation, la totalité des sommes versées vous sera remboursée intégralement et sans délai.

ARRIVEE-DEPART :

La réception vous accueillera le samedi dans le créneau horaire de 15h à 20h. Si un retard survient, prière de nous en avertir : la non-présentation le jour prévu de votre arrivée étant considérée comme une annulation du contrat avec remise en location dès le lendemain 8h. Si votre départ s'effectue en dehors des heures d'ouverture du bureau, (du dimanche au vendredi de 9h30 à 12h et 17h30 à 20 h, le samedi 7h30 à 12h et de 14h à 20h) la caution vous sera renvoyée (pour les cautions en espèces, les frais de mandat vous seront retenus).

ANNULATION :

Votre engagement est ferme et définitif dès réception de notre lettre de confirmation. Toutefois, pour toute annulation parvenue au camping par lettre recommandée 30 jours au moins avant le jour d'arrivée, le solde du séjour ne vous sera pas demandé, les acomptes versés nous resteront acquis (au moins 50 € représentant les frais de dossier). Si l'annulation ne nous est pas parvenue 30 jours avant votre arrivée, le règlement de la première semaine de votre séjour, en plus de votre acompte, vous sera demandé. Si l'annulation ne nous est pas parvenue 15 jours avant votre arrivée, le solde de la totalité de votre séjour vous sera demandé. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au prix de 3% de la somme total du séjour, avec un minimum de 8 €. EXTRAIT DES GARANTIES. En cas d'annulation de notre part intervenant postérieurement à notre confirmation de séjour et antérieurement à votre jour d'arrivée, nous nous engageons à vous rembourser intégralement et sans délai à concurrence des sommes que vous aurez versées. Si l'annulation de notre part intervient moins de 30 jours avant votre arrivée, nous vous rembourserons votre acompte, plus la première semaine de votre séjour, sans délai. Si l'annulation de notre part intervient moins de 15 jours avant votre arrivée, nous vous rembourserons votre acompte, plus la totalité de votre séjour, sans délai.

DEPOT DE GARANTIE :

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 200 € vous est demandé à votre arrivée après établissement d'un état des lieux contradictoire. Cette somme vous est restituée en fin de séjour, déduction faite, éventuellement, du coût du matériel manquant ou dégradé ou d'un forfait de 40 € pour frais de ménage, après inventaire effectué le jour du départ et constatation de la conformité de ce dernier avec l'état primitif des lieux. Le nettoyage de votre installation doit être effectué par vos soins. Seront particulièrement vérifiés, la gazinière, le réfrigérateur, la salle de bains, le balayage et le lavage des sols. **ASSURANCE** : Le locataire sera tenu de s'assurer contre les risques de vols, d'incendie et dégâts des eaux, tant pour ses risques locatifs, le mobilier que le recours des voisins. Le locataire bénéficie de la garantie de

responsabilité civile du camping pour tous les dommages corporels ou matériels dont le camping aurait été reconnu responsable à leur égard, exclusion faite des dommages provoqués par des forces extérieures telles que tempêtes, orages, tornades...

CHARGES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX LOCATIONS D'HEBERGEMENTS :

Le client s'engage dès à présent à ce que l'utilisation des lieux loués soit conforme au règlement intérieur de l'établissement, à ses notes de services, ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires régissant l'activité de l'hôtellerie de plein air, et ses activités commerciales, ainsi que les réglementations en matière d'urbanisme. Il prendra les lieux dans leur état au jour de l'entrée en jouissance. Le client s'engage à maintenir les lieux et installations en bon état, et à ne pas apporter de modification de structure. Le client ne pourra en aucun cas céder ou rétrocéder la réservation qui lui a été accordée et qui lui est personnelle, sans l'accord écrit et préalable de l'exploitant.

VISITEURS :

Le campeur est tenu d'informer sans délai l'exploitant de la visite de toutes personnes étrangères au camping, lesquelles devront faire l'objet d'une inscription sur le registre des entrées et des sorties. Passé le délai d'une journée de visite, une redevance sera due selon les tarifs en vigueur.

ANIMAUX DOMESTIQUES :

Les animaux (chien et chat uniquement) sont acceptés pour un prix de 4 € par jour. La présentation du carnet de vaccination sera obligatoire. Ils devront être tenus en laisse et ne pas rester seuls dans votre location.

REGLEMENT INTERIEUR :

Le client s'engage à le respecter ainsi que le faire respecter par les personnes occupant l'hébergement. RECLAMATIONS : Toute réclamation éventuelle faisant suite à votre séjour devra être formulée par écrit et envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception dans le mois suivant votre séjour à l'adresse suivante : MER-SABLE-SOLEIL 11370 LEUCATE-PLAGE.

RESILIATION :

La violation de l'une des quelconques dispositions du présent contrat par l'une ou l'autre des parties entraînera sa résiliation de plein droit après une simple mise en demeure restée infructueuse, sans qu'il soit besoin de remplir aucune formalité judiciaire et sans préjudice de tous dommages et intérêts.

N° SIRET : 377 704 713 000 17 INTRA COMMUNAUTAIRE : FR 18 377 704 713 000 17

Possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance : CORNHILL FRANCE.

Règlement par chèque séparé de l'acompte d'un montant de **3% de la somme total du séjour, avec un minimum de 8 euros.**

EXTRAIT DES GARANTIES

Chèque a l'ordre de : **CORNHILL France**

Camping MER SABLE SOLEIL

village des funboardeurs - 11370 LEUCATE PLAGES

Tél. 0033 (0) 4 68 40 00 90 Fax 0033 (0) 4 68 40 03 94

Email : info@mer-sable-soleil.com

Site : www.mer-sable-soleil.com